

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Bardeur

Numéro du CQP :	055-2005 12 20
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2027
Créé par les CPNE du :	20 décembre 2005

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	CSFE - Chambre Syndicale Française de l'Etanchéité 6/14 rue La Pérouse 75784 PARIS CEDEX 16	Marie-Alice LACOSTE 01 56 62 13 20 lacostema@csfe.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>Le bardeur met en œuvre, sous la responsabilité du conducteur de travaux ou du responsable du chantier, des produits le plus souvent métalliques dans le domaine de la façade, selon les règles professionnelles et dans le respect des règles de sécurité.</p> <p>Il assure la mise hors d'eau des parties verticales du bâtiment, à partir des plans de calepinage et des directives de sa hiérarchie.</p> <p>Il met en œuvre les ossatures secondaires, les tôles simple peau, les panneaux double peaux et composites, les isolations thermiques et acoustiques, il assure les traçages, les alignements et la mise en œuvre des accessoires de finitions.</p>
---------------------------	---

Classement CCN :	Niveau II Coefficient 185 – CCN Ouvriers
------------------	--

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc 1 : Organiser son intervention de bardage métallique	
Préparation de l'intervention	Mettre en place le chantier sur le plan matériel, logistique et sécuritaire , à partir des documents remis ou consignes orales afin de garantir le démarrage du chantier dans les règles de l'art.
	Sécuriser l'intervention , en mettant en place les éléments de sécurité collective et individuelle afin d'éviter les atteintes aux personnes et aux biens.
	Vérifier les alignements du support , en utilisant les instruments adaptés afin de valider la faisabilité de l'intervention.
Repli de l'intervention	Ranger l'ensemble des matériaux et du matériel déployés pour l'intervention , en le stockant dans les espaces dédiés afin de préserver la sécurité de l'activité et la libre circulation des personnes.
	Entretien du matériel , en utilisant les moyens adaptés afin de garantir leur pérennité et leur fonctionnalité.
	Nettoyer la zone de chantier , en évacuant les déchets et en respectant les procédures environnementales liées au chantier afin d'éviter tout risque de pollution et pour laisser le chantier propre et sécurisé.
Bloc 2 : Mettre en œuvre un bardage métallique et son isolation	
Installation du bardage et de l'isolation	Utiliser les nacelles et les échafaudages , en respectant les règles de sécurité afin de garantir la mise en œuvre du bardage.
	Poser les éléments de bardage , selon les instructions données et les différents plans de chantier dans le respect des règles de l'art afin de permettre la bonne réalisation de l'ouvrage.
	Poser l'isolation en respectant les normes et les instructions afin d'en assurer l'efficacité et de garantir la pérennité de l'isolation.
	Réaliser les autocontrôles des opérations , en se conformant aux instructions d'intervention et aux règles de l'art afin de détecter toute anomalie.
Réalisation des ouvrages annexes	Poser les éléments métalliques de finitions , en utilisant les techniques adaptées à la structure afin de garantir la continuité du bardage.
	Installer la couvertine de protection de la tête du bardage , en respectant les règles de l'art afin d'assurer l'étanchéité de l'ouvrage.

